



NOM ET PRENOM

SEMAINE DU 22 AU 28 DECEMBRE 2020

Bien penser à inscrire votre nom et prénom , Merci

	MARDI 22	MERCREDI 23	JEUDI 24	VENDREDI 25	SAMEDI 26	DIMANCHE 27	LUNDI 28
SOUPE 0,90€	SOUPE 5 LÉGUMES	SOUPE AUX LENTILLES	SOUPE À L'OIGNON	BISQUE DE HOMARD	SOUPE A LA TOMATE	BOUILLON DE POULE VERMICELLE	VELOUTÉ DE POTIRON
ENTRÉE	Tête Roulée ou Œuf en Gelée	Feuilleté du Jour ou Terrine de Poisson	Salade de Riz ou Poisson Mayonnaise	Galantine de faisan ou Salade Gourmande	Fond d'Artichaut Vinaigrette ou Taboulé	Haricots Blancs en Salade ou Carottes Râpées aux Câpres	Jambon Sec ou Tarte au Fromage
PLAT OU PLAT UNIQUE	Blanquette de Volaille ou Cordon-Bleu	Poisson Meunière ou Rôti de Bœuf à l'Echalote	CHOUCROUTE GARNIE	Saumon sauce aux Asperges ou Sauté de Chevreuil Grand Veneur	Saucisse Vigneronne ou Cuisse de Poulet Rôtie	Dos de Colin sauce Citron ou Cuisse de Lapin aux Pruneaux	Boulettes de Bœuf ou Émincé de Porc
LÉGUMES	Endives Braisées ou Purée de Brocolis	Poêlée de Légumes ou Gratin de Poireaux et Pommes de Terre	OU SPAGHETTIS CARBONARA	Riz aux Petits Légumes ou Blinis de Pommes de Terre	Pommes de Terre Vapeur ou Haricots Verts à l'Échalote	Côtes de Blettes ou Ebly	Chou Braisé ou Jardinière de Légumes
FROMAGE	Fromage Blanc ou Tomme des Pyrénées	Saint Paulin ou Samos	Saint Albray ou Saint Bricet	Ecorce de Sapin ou Bleu de Bresse	Bleu Douceur ou Emmental	Fromage de Chèvre ou Coulommiers	Cantadou Fines Herbes ou Petits Suisses
DESSERT	Yaourt aux Fruits ou Compote	Mousse Chocolat ou Fruit de Saison	Flan Vanille ou Fruit de Saison	Salade de Fruits de Noël ou Bûche Pâtissière	Liégeois au Café ou Fruit de Saison	Tarte à la Poire ou Panna Cotta et son Coulis	Marmelade de Pêches ou Fruit de Saison

PAIN 0,54€ (si besoin cocher la case ci-contre)

En cas d'absence, prévenir le plus rapidement possible ADMR TOURNUS AU 03 85 21 92 73 ou LA CUISINE DE JACQUOTTE AU 03 85 72 28 67

Nous rappelons que les repas commandés sont facturés en cas d'absence non justifiée au moins 48 heures à l'avance (sauf hospitalisation d'urgence)

ATTENTION:

Nous rappelons qu'il nous est formellement interdit de déposer des repas au dehors par mesure de sécurité alimentaire,

En cas d'absence au moment du passage, les repas ne seront pas déposés mais seront tout de même facturés,